



Édito



Jean-François
ROCHEDREUX

Nouvelle sécheresse cette année, invasion de moustiques, explosion des prix de l'énergie, forte inflation, les nouvelles ne sont pas bonnes !

Comment une petite commune comme la notre peut agir ?

Il faut inventer des solutions : créer des îlots de fraîcheur, planter des arbres, produire notre énergie, fabriquer les repas pour nos enfants, créer une épicerie participative avec l'implication des habitants, économiser l'eau...

Des projets sont en cours et il reste encore beaucoup de choses à faire, imaginer d'autres façons de faire, trouver des solutions simples et de bon sens...

Nous comptons bien continuer à faire notre part à Saliès !



Covenant of Mayors
for Climate & Energy
EUROPE



Terre saine
Communes sans pesticides

SALIÈS EN IMAGE



Départ à la retraite de Myriam Bérnadou



Réalisation
d'un chemin piétonnier chemin des Mondets.



Vues aériennes filmées par un drone. En ligne sur le site internet

RÉALISER UN PROJET COMMUNAL

comment ça marche ?

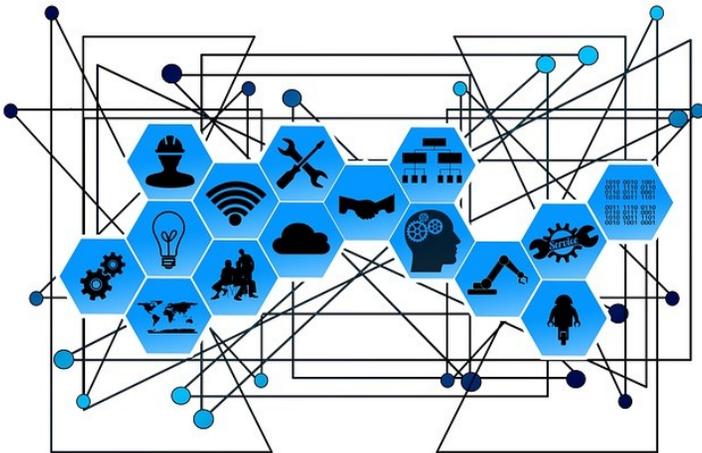
La **rénovation thermique** des bâtiments et l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur les toits de la salle polyvalente et la mairie ont été réalisées ces 3 dernières années...

D'autres travaux importants sont prévus dans les mois à venir :

La **création d'une nouvelle cantine scolaire** avec fabrication des repas sur place et réaménagement d'un côté de la salle.

La **rénovation et végétalisation de la cour d'école** pour un meilleur bien-être des utilisateurs.

Le **réaménagement de la place** et des abords de la salle polyvalente.



Tous ces projets sont décidés et votés en conseil municipal et, lorsque ils sont validés, une procédure incontournable et parfois longue doit être respectée :

1. Un **cahier des charges** doit être construit par les élus municipaux. Ce document consigne les souhaits et les besoins du projet.
2. Un **appel à projet**, constitué du cahier des charges détaillé, est déposé sur une plate forme informatique. Cette plateforme est accessible à tout **maître d'oeuvre** (architecte, bureau d'études, ingénieur conseil, constructeur...) susceptible de coordonner et superviser la réalisation du projet.
3. Les maîtres d'oeuvre intéressés font parvenir un **projet chiffré** à la commune. Le conseil municipal va pouvoir étudier chaque projet et décider du choix du

maître d'oeuvre. Ce choix se fait essentiellement sur le contenu qualitatif du projet ainsi que sur son coût.

4. A l'aide de ce projet chiffré, des **demandes de subventions** vont être déposées auprès de l'état, de la région et du département mais aussi auprès d'organismes variés. Pour chaque projet, le taux de subventions cumulé - entre les différents organismes - peut aller jusqu'à 80 %.

5. Si besoin, un **permis de construire** est déposé en mairie et instruit par la communauté d'agglomération.

6. Lorsque chaque organisme subventionneur a communiqué son taux alloué au projet, la municipalité peut lancer un **appel d'offre** vers les corps de métiers. C'est un document précisant tous les détails du projet (ouvrage à réaliser, calendrier, moyens humains, moyens matériels et techniques, coût...).

7. Plusieurs professionnels dans chaque corps de métiers vont pouvoir se positionner pour la réalisation des travaux : gros œuvre, électricité, plomberie...

8. Enfin, tous les intervenants sont choisis par la municipalité (délibération en Mairie) en fonction de leurs propositions. Les choix techniques proposés et leur coût sont pris en compte. Les propositions doivent bien évidemment être conformes au projet. Un **marché** (contrat) est alors signé avec chacun d'eux. **Les travaux vont pouvoir commencer.**

Cette procédure, en temps normal, demande **au moins 8 mois avant le début des travaux**. C'est rarement le cas. Il suffit que des problèmes administratifs, techniques ou financiers non prévus viennent perturber le bon déroulement de la procédure pour allonger la durée de celle-ci.

Nous allons enfin voir du concret en 2024 où les travaux de la cantine et de la cour vont commencer. Le réaménagement de la place nécessite de reprendre la concertation pour que ce projet réponde aux attentes notamment des usagers et des riverains.

Nous nous faisons aider des étudiants de licence Géographie et Aménagement de Champollion qui vont organiser 2 réunions de concertation au mois de novembre avec les associations et les riverains.

Une réunion publique se tiendra en décembre pour exposer les réflexions.

ÉCOLE DE SALIÈS

Beaucoup de mouvements à l'école pour la rentrée scolaire de 89 enfants. Myriam Bernadou, « mimi », après 41 ans passés à l'école de Saliès, a pris sa retraite bien méritée. Mélody Duchaussoy a repris son poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), missions qu'elle occupait déjà depuis bientôt 10 ans à la mairie de Toulouse.

Laure Marton vient également renforcer les équipes pour assurer le temps méridien et la propreté des locaux.

Enfin, un nouvel instituteur, Thomas Lescure, qui était directeur à Arthès, reprend la classe avec un nouveau double niveau : les grandes sections et les CE1.



DÉPLACEMENT À CUSSAC-FORT MÉDOC

Saliès a adhéré fin 2020 à l'association nationale « Un Plus Bio », impliquée dans le changement de nos pratiques alimentaires, dont la restauration collective. C'est également un Club des Territoires qui rassemble les collectivités locales les plus engagées dans la transformation des politiques publiques de l'alimentation.

Le 27 septembre, une rencontre a eu lieu à Cussac-Fort-Médoc, en Gironde, village 100 % bio et local. Nous avons pu visiter leur régie agricole installée sur 2.900m² mis en culture maraichère. Élus, représentants de la SAFER Occitanie, techniciens... s'y sont retrouvés et ont pu aborder les questions de l'évolution des fermes municipales en France, des différents modèles existants et des perspectives à venir.



Crédit photo Un plus Bio

TRAVAUX

- Chemin des Mondets : réalisation d'un chemin piétonnier et 2 ralentisseurs.

- Route des Coteaux : Une écluse-test va être installée dans le courant du mois d'octobre, une fois l'accord du département obtenu. Les riverains seront consultés prochainement quant au choix de l'emplacement de cette écluse-test.



Le saviez-vous ?

Écluse : Réduction ponctuelle de la largeur de la chaussée, en conséquence les voitures ne peuvent pas se croiser. L'une d'elle devra céder le passage à l'autre.

Chicane : Elle modifie le tracé de la voie en créant une sinuosité. Elle peut s'appuyer sur l'architecture, l'usage, les avancées de trottoir ou le stationnement.

Dos d'âne : De profil circulaire, il a pour seule fonction de ralentir la circulation automobile : un marquage de passage piéton est exclu.

Ralentisseur trapézoïdal : Il comprend 3 parties : 1 plateau surélevé et 2 rampants. Le plateau surélevé comporte obligatoirement un passage piéton.



LES ENFANTASTIQUES DE SALIÈS

L'association les Enfantastiques de Saliès fait sa 6ème rentrée !

Un bureau légèrement modifié avec Sabrina Borgomano en tant que vice-présidente, Stéphanie Verollet trésorière, Nicolas Snizek vice-trésorier et l'arrivée d'Emmanuelle Dantec secrétaire.

Des projets pour l'année sont prévus par l'association, certains au sein de l'école, d'autres ouverts à tout le village.

L'équipe d'animateurs Florian, Laurianne et Christel ainsi que la directrice Marion Pontoni sont heureux de retrouver les enfants.

De nombreuses activités et de beaux projets seront proposés aux enfants tout au long de l'année.

L'équipe d'animation emmènera les enfants dans de nouveaux mondes avec les vacances à thème qui continuent ! Pensez à inscrire vos enfants !

Les mercredis et les petites vacances l'accueil des enfants jusqu'à 12 ans est possible; nous avons la joie d'accueillir de plus en plus d'enfants hors commune sur ces temps là.

Grâce à la bonne humeur, la bienveillance de l'équipe d'animation, le centre de loisirs les Enfantastiques de Saliès crée une ambiance conviviale et familiale, à l'écoute de vos enfants, de leur rythme et de leurs besoins.

Nous vous attendons nombreux !

A bientôt.

Marion Pontoni directrice du centre de loisirs et
Emilie Singlard-Bonnet présidente de l'association »



L'ÉPI SALIÈS : POUR UNE OUVERTURE RÉUSSIE DÉBUT 2024

Nous avons envisagé une ouverture de notre épicerie associative en septembre.

Nous avons été un peu optimistes car nous n'avons pas pu mener à bien l'identification des produits que nous souhaitions mettre à disposition pour répondre aux souhaits du plus grand nombre d'entre-nous.

La période estivale n'a pas été favorable à la tenue de nos travaux préparatoires.

Nous avons donc pris la décision de prendre un peu de temps pour ouvrir dans les meilleures conditions et l'ouverture **est désormais programmée pour début 2024.**

Nous devons encore préparer celle-ci en finalisant quelques aspects administratifs (compte bancaire,

assurance...), de fonctionnement et de choix des produits et des partenaires fournisseurs, privilégiant le principe de proximité. Plusieurs temps de rencontres sont nécessaires et nous allons caler un calendrier de travail avec tous les volontaires mobilisés sur ce beau projet.

Par ailleurs, nous avons reçu quelques retours aux fiches d'identification des produits que nous avons adressées via le dernier bulletin municipal, mais nous souhaiterions disposer de plus d'attentes de votre part.

C'est pourquoi, pour celles et ceux qui n'ont pu répondre la dernière fois, vous trouverez à nouveau dans ce bulletin municipal cette fiche que nous vous invitons à renseigner et à déposer dans la boîte aux lettres de l'Epi Saliès.



Remerciant l'engagement de chacune et de chacun pour une ouverture réussie de notre épicerie associative.

Pour les membres : Serge FOURSANS

LA RONDE DES CHANTS

Une nouvelle année de répétitions et de chants se faufile à l'horizon pour la chorale " La Ronde des Chants". Nous accueillons parmi nous de nouveaux adhérents.

La première en extérieur avec la chorale Occéa du Séquestre au profit d'octobre rose le dimanche 15 octobre à 15 h 00 en l'Eglise de Fonlabour.

Le dimanche 19 novembre à 15 h 30 à la salle des fêtes pour notre concert d'automne.

Entre avril et juin un autre concert aura lieu (la date n'est pas confirmée) au profit de l'association Rétina (maladie des yeux).

Participation au marché du printemps organisé par l'APE ;

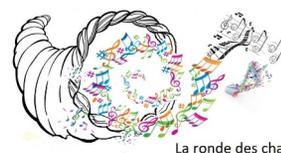
Participation à la fête de la musique le 15 juin 2024.

Nous vous attendons nombreux lors de ces moments de convivialité et de partage.

A très bientôt,

Régine Deleplanque

pour la chorale



La ronde des chants



Reprise des horaires habituels à la rentrée :

Lundi : 16 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 16 h - 18 h

Ouverture aux petites vacances scolaires uniquement le mercredi.

L'adhésion à Atout Lire (**10€ par famille et par an**) vous permet d'emprunter 5 livres par mois parmi les 5000 documents que nous proposons.

Cette adhésion permet également via la Médiathèque Départementale d'accéder gratuitement à une offre variée de ressources numériques (livres numériques, cinéma, presse en ligne, livres vidéos pour enfants, plateforme d'autoformation,...).

A noter dans votre agenda le samedi 18 novembre de 10h30 à 12 h la bibliothèque propose

« SAUVE QUI PEUT »

Apprendre les gestes de premier secours en s'amusant !

Cet atelier offert par la bibliothèque est destiné aux enfants de 6 à 9 ans accompagné d'un parent. Il sera animé par Emilie Caminade. Le nombre de place est limité, nous vous donnerons plus d'information ultérieurement.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un agréable automne.

Rue Charles d'Aragon 81990 SALIÈS

bibli.atoutlire@gmail.com

05 63 56 68 25

COMITÉ DE JUMELAGE

Après la signature du serment de jumelage, les élections municipales à L'Albi ont confirmé l'équipe sortante. Anna FELIU est maire et députée de la Catalogne.

Nous poursuivons nos relations avec nos amis catalans, en vue d'un échange en mars ou avril 2024, si la mairie de Saliès partage cette démarche. Lors de la fête des associations, le 14 mai, les saliésoises et les saliésois

ont exprimé le souhait que 4 activités puissent se produire et partager une expérience, l'espace d'un week-end à L'Albi : les majorettes, la chorale, le football et la randonnée.

Maintenant, nous nous efforçons de construire ce projet, pour apprendre à se connaître et partager toutes les bonnes idées.

Le rapprochement de nos 2 écoles est également un souhait très fort.

Avec l'arrivée de la nouvelle année, se profile l'assemblée générale, avec le renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration puis l'élection du bureau. Nous serions très heureux de voir arriver de nouvelles personnes, à des postes clés, notamment à la présidence et probablement plus.

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Brigitte Zudaire (brigitte.zudaire@sfr.fr) ou Serge Neau (serge-neau@wanadoo.fr).

La vie du comité de jumelage offre des instants de rencontre, d'échange, avec une très grande convivialité.

Bien cordialement.

Serge NEAU



SALIES

Comité de Jumelage de Saliès

Le PELLET coopératif

« Le pellet coopératif » est né à la suite de la constitution d'un groupement d'achat associatif en 2022. Plus d'une centaine d'adhérents, près de 250 t commandées sur le nord du Tarn. Le groupement d'achat associatif veut maintenant fonder une coopérative ouverte aux particuliers, entreprises, associations et collectivités.

www.lepelletcooperatif.fr
pelletsetgranules@gmail.com



Les évènements tragiques d'Arras ont eu lieu après l'impression du bulletin.
 Nous ajoutons ce petit mot pour exprimer toute notre solidarité et notre soutien aux familles des victimes.

DES NOUVELLES D'ARRAS...

Entre 2016 et 2018, la commune de Saliès avait ouvert un centre d'accueil et d'orientation pour l'hébergement d'urgence de demandeurs d'asile. Parmi les familles accueillies, Khaled, sa femme Mariam et leur fils Omar, venus d'Afghanistan, avaient vécu plus de 4 mois à Saliès.

Aujourd'hui installés à Arras, Omar entre au collège et s'exprime dans un français parfait, son père travaille dans une grande surface et sa mère finit une formation dans la vente. Ils gardent un souvenir ému de leur accueil dans notre village, qui leur a permis de s'adapter et de s'intégrer en douceur dans leur nouvelle vie en France.

Lors du Conseil municipal du 19 septembre 2023, la commune de Saliès a adhéré à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA). Une nouvelle occasion pour l'ensemble des conseillers d'exprimer leur soutien dans la politique volontariste de la commune d'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés.



RÉNOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le terrain de football est fortement dégradé depuis plusieurs saisons et cela s'est aggravé à cause des sécheresses impliquant l'interdiction d'arroser. Il devient même dangereux à certains endroits.

La commune a fait faire des analyses du sols et des

Mairie de Saliès

1, rue du Petit-Bois 81 990 Saliès
 Tél.: 05 63 48 19 30

Site internet : www.salies-tarn.fr

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 9h à 18h30

Jeudi de 9h à 18h30 - Vendredi de 9h à 12h

devis qui s'élèvent à plus de 50 000 euros sans garantie du résultat.

Comment trouver des solutions pour permettre de pratiquer le football pour les nombreux licenciés sans exploser les coûts et en restant compatible avec les contraintes environnementales ?

Après échange avec l'Olympique, des joueurs de l'équipe senior ont décidé de prendre en charge la rénovation avec du matériel agricole, ce qui permet de rénover le terrain à moindre coût, pouvoir avoir la souplesse d'intervention pour s'adapter aux conditions climatiques favorables et utiliser de l'herbe plus rustique et plus résistante.

Merci à eux pour leur engagement !

AGENDA
 Repas des aînés
 17 novembre 2023

TRAVAUX

Les façades extérieures de l'église doivent être rénovées. Il est prévu de procéder au décrépiage des façades, au creusement des joints, sablage et



rejointoiement des parties pierres et briques. Des travaux de zinguerie seront aussi exécutés, le nettoyage et enlèvement de mousse sur la toiture.

Le coût des travaux est estimé à 18 000 euros hors taxe. La communauté d'agglomération en financera la moitié.

Ces travaux pourraient débuter en janvier 2024.

NOS JOIES

Naissance :

Louise BERTRAND née le 12 mai 2023

Juliette CORBIERE née le 14 août 2023

Mariage :

8 juillet 2023 Angélique PEREZ et Yannick BERNARD

15 juillet 2023 Catily BLADET et Grégoire ALIBERT

22 juillet 2023 Isabelle PALHOL et Nicolas LACOTE

NOS PEINES

Décès de :

René SOUTIÉ le 24 avril 2023

Alain FABRY le 1^{er} juin 2023

Paul BERTRAND le 22 juillet 2023

Directeur de publication : Jean-François ROCHEDREUX

Contributions : Adeline TARRY, Jacky MIQUEL

Impression réalisée par VENDREDI 3

sur papier 100 % recyclé